

# SCHEMA REGIONAL BIOMASSE



# Cadre et objectifs

## Aspect réglementaire :

- Issu de la loi n°2015-922 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
- Élaboration conjointe Etat-Région

## Contenu :

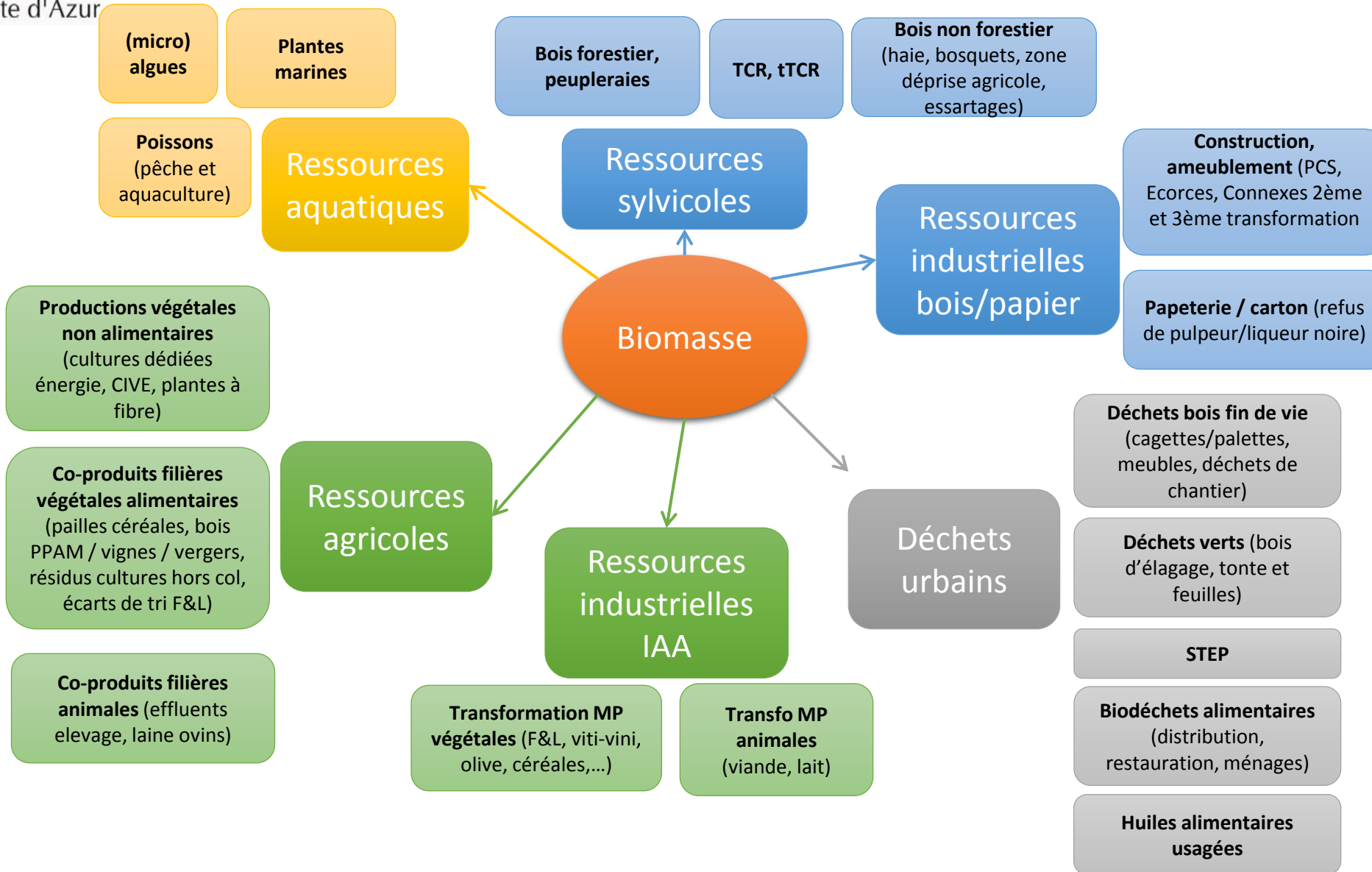
- **Etat des lieux** volumes de biomasse sylvicole, agricole, aquacole (usage non alimentaire)
- **Orientations et actions** favorisant le développement de ces filières en respectant la multi fonctionnalité des usages et en anticipant le développement du tissu économique dans un modèle soutenable

## Objectifs :

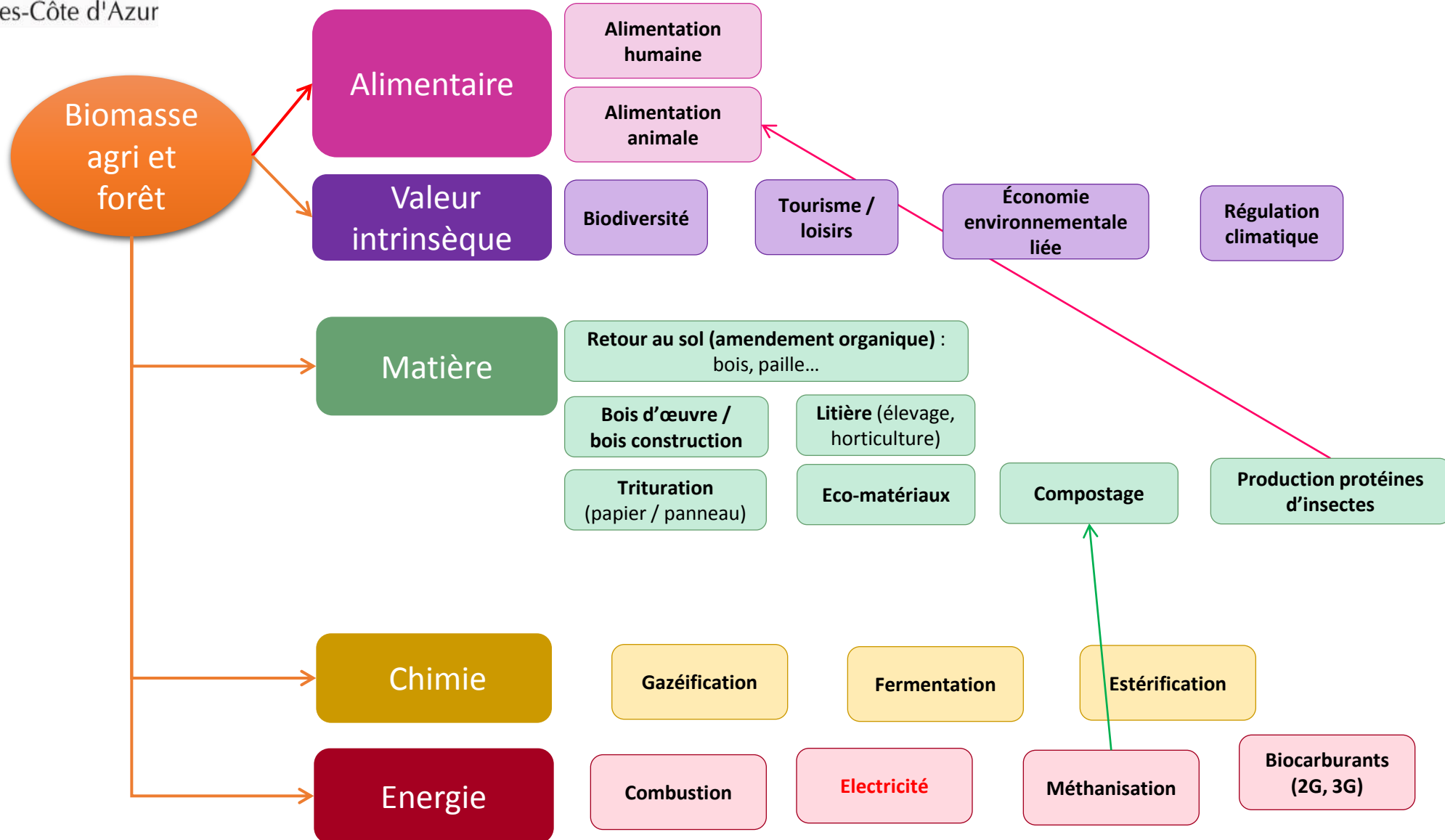
- Prendre en compte **les quantités, la nature, l'accessibilité aux ressources disponibles, le tissu économique et industriel** (état des lieux, actualisation de données, ouverture à des filières d'avenir)
- **Définir des orientations** révisables en matière de biomasse non alimentaire humaine (produits, sous-produits et déchets) **à court, moyens et longs termes** en vue :
  - **d'une articulation** équilibrée offre /demande et entre les différents usages
  - **d'optimiser** l'utilisation de la ressource
  - **d'anticiper le développement** du tissu économique dans un modèle soutenable



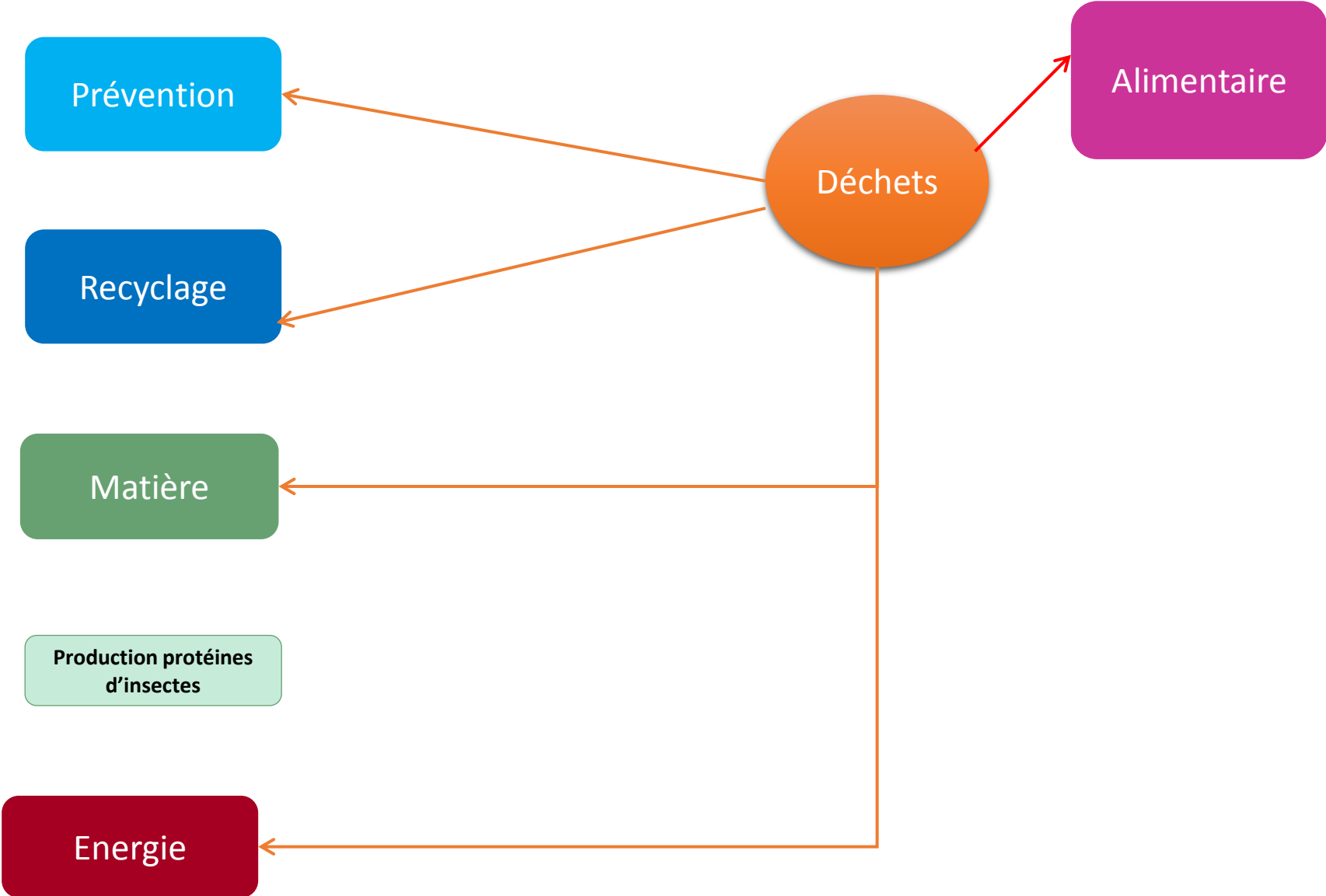
# Foisonnement des bioressources



# Usages agri et forêt : hiérarchie



# Usages déchets : hiérarchie



# Gouvernance : Comité Régional Biomasse (CRB)

## Configuration version 1 :

- Gouvernance : Etat
- Instance de suivi et de concertation des 2 projets de centrale biomasse
- Rassemblement des principaux acteurs filière forêt-bois & déchets verts – périmètre (bois forêt)
- Contribution à la naissance de l'interprofession bois (ARFB PACA)

## Evolution du CRB :

- Gouvernance : Co-pilotage Etat-Région
- Organe de concertation, d'élaboration et de suivi du SRB
- Couvrir l'ensemble du périmètre SRB en termes de ressources et d'usages
- Structures composantes représentatives à échelle régionale au tant que possible
- Projet d'organisation et document cadre : validation en cours par le SGAR et la Région



# Composition & Organisation du CRB

Environ **80 structures représentatives**  
classées en **6 entrées croisées entre**  
**ressources et usages**

**50 structures transversales, 4 catégories :**

- Etat (20)
- Collectivités territoriales (15)
- Associations environnementales (5)
- Socio professionnelles (environ 40)

Entrée « **ressource / producteur** » :

- Forêt-bois
- Déchet
- Agricole / Agro-alimentaire

Entrée « **usage / utilisateur** » :

- Energie
- Éco-construction
- Bois d'industrie
- Chimie verte

# Organisation du suivi et de l'élaboration COPIL

3 réunions : lancement, validation diagnostic, validation orientations / actions

Présidence : représentants préfet et président état Région

Constitution :

- Services concernés Etat – Région (membres COTECH)
- AMO en charge de l'élaboration
- Association Régionale Forêt Bois PACA
- Chambre Régionale d'Agriculture
- AMORCE
- France Nature Environnement





# Cohérence et articulations entre plans et schémas

## En cohérence avec :

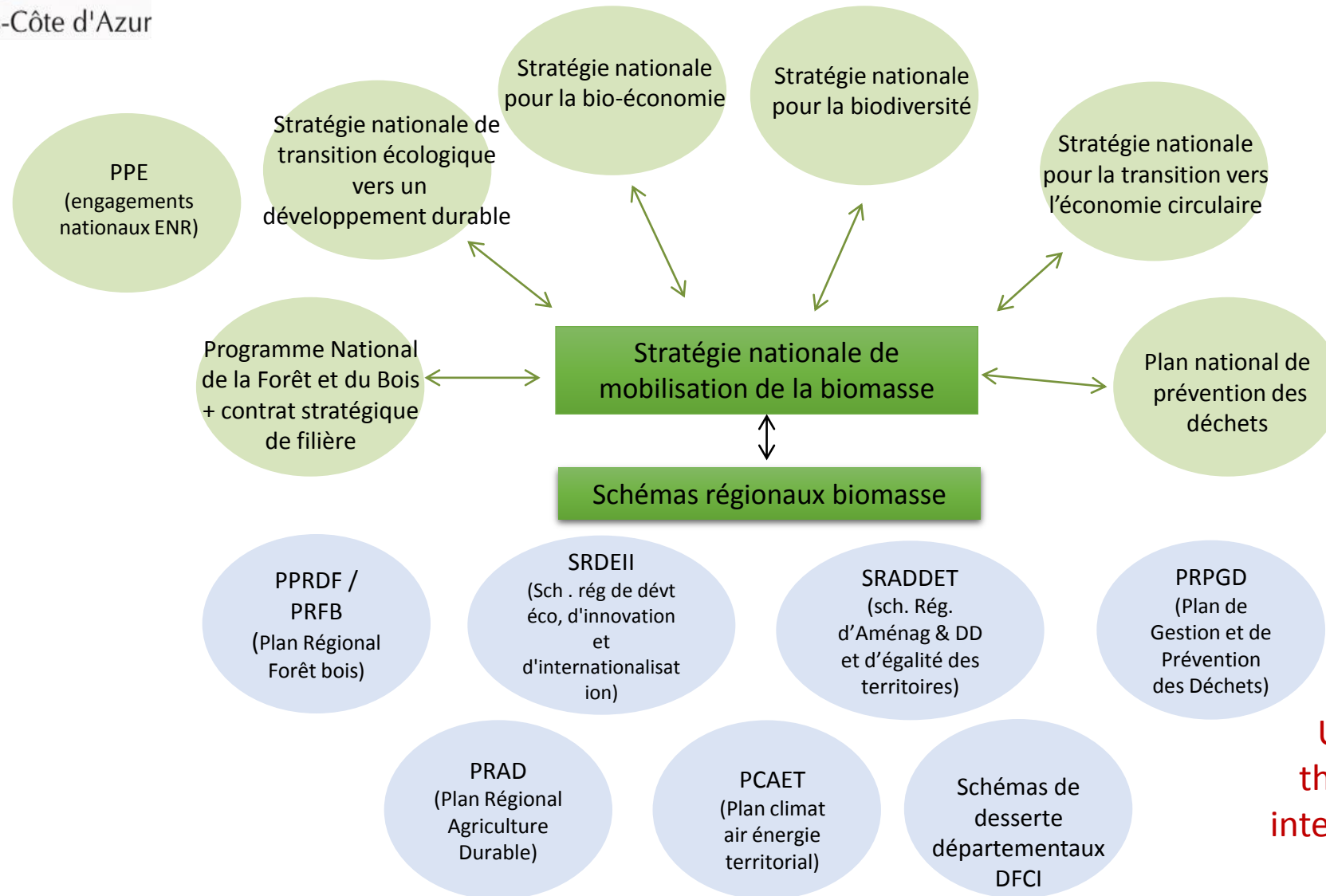
- le SRADDET (objectifs de production d'énergie, économies CO2...orientations du SRB intégrées au SRADDET)
- **Le PRFB (Plan Régional Forêt Bois)**
  - identifier les objectifs pour préserver et gérer durablement la forêt régionale de demain
  - définir les actions prioritaires et les moyens à mettre en œuvre
  - préciser les modalités d'évaluation des programmes mis en œuvre

## En articulation avec :

- SNMB (Stratégie Nationale Mobilisation de la Biomasse)
- PRAD (Plan Régional Agriculture Durable)
- PPRDF (Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier)
- PRPGD (Plan de Gestion et de Prévention des Déchets)
- SRDEII (Sch rég de dévt éco, d'innovation et d'internationalisation)



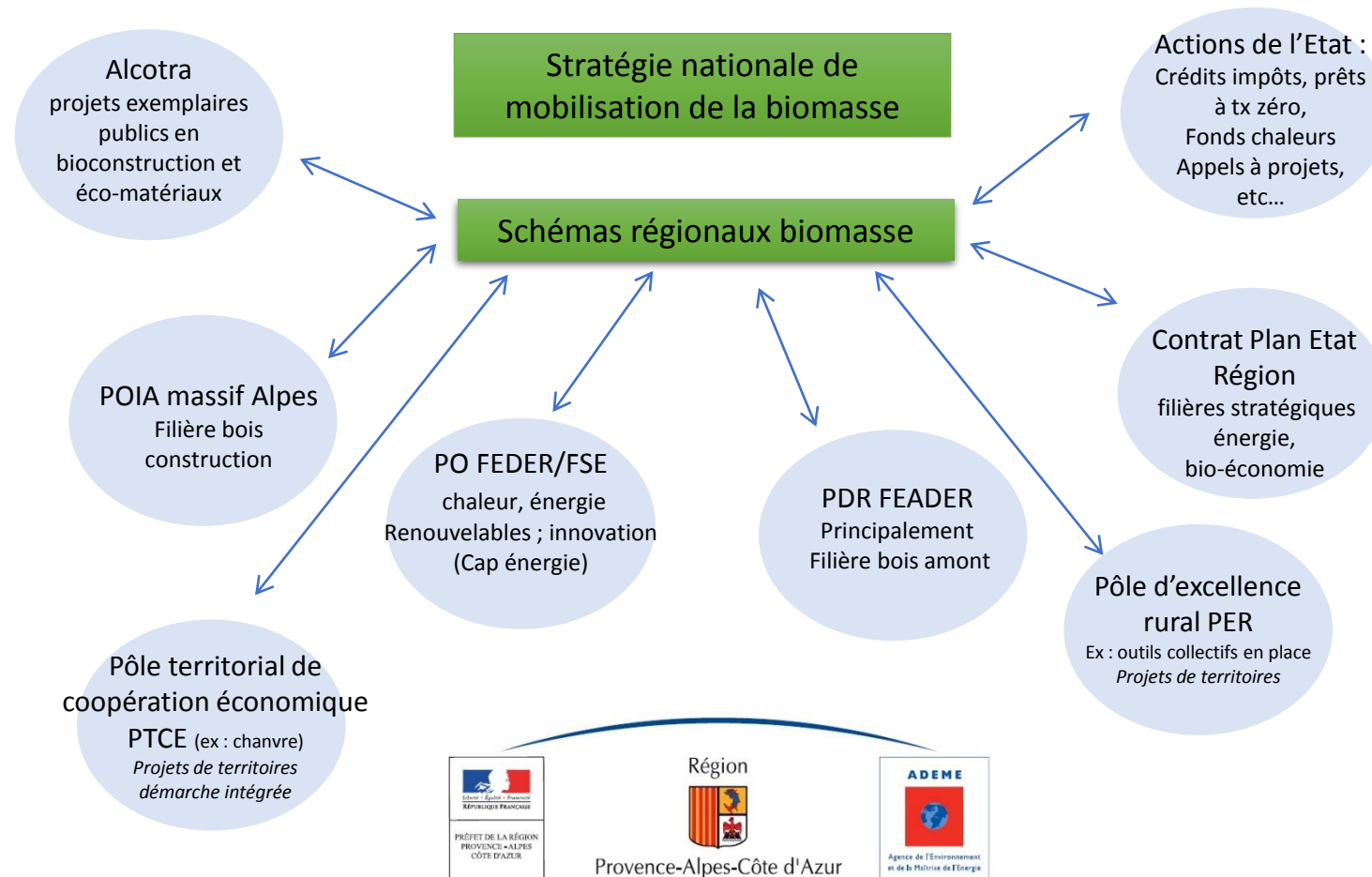
# Démultiplication et mise en cohérence des stratégies



Un cadre de travail inter-thématiques, inter-acteurs, inter-directions/services, inter-gouvernance

# De multiples cadres d'actions

Des nécessités de synergie ou complémentarité,  
de lisibilité pour les porteurs de projets,  
de gouvernance !



# Ateliers partie diagnostic

**PHASE 2**  
ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Etape 1 : Etablir un état 0 chiffré (futurs indicateurs de suivi)

Analyse bibliographique  
Entretiens acteurs clefs

Diagnostic situation en PACA  
(Volumes actuel et tendanciels 2020-2030-2050, acteurs, dispositifs)  
→ AFOM

Etape 2 : (Co)construire une vision stratégique (potentialités et fragilités régionales)

6 ateliers  
« diagnostic »

3 GT producteurs : forêt/bois, agri/alimentaire, déchets

3 GT consommateurs : énergie, éco-matériaux, chimie biosourcée

Validation / hiérarchisation des enjeux et des spécificités PACA

Identification des potentialités / fragilités par gisement et usage



# Ateliers partie orientations / actions

## PHASE 3

SCÉNARIOS, ORIENTATIONS ET PLAN D' ACTIONS

Etape 3 : Identifier les opportunités à saisir → priorités régionales

Analyse de la cohérence entre :  
spécificités PACA (6 ateliers) /  
objectifs nationaux déclinés /  
objectifs autres plans



Identification des  
gisements / usages  
clefs sur lesquels agir  
en PACA

1 atelier « orientation »  
(institutionnels)

Validation d'un  
scénario régional

À justifier si différent  
de la projection  
nationale

Etape 4 : Définir les 5-6  
actions principales

Analyse opportunités / dispositifs  
en place → proposition de  
trajectoire et d'actions

2-4 ateliers « actions »  
(acteurs croisés selon enjeu)



Fiches action CT/MT

1 atelier acteur économique en  
lien SRDEII ou OIR

Exemples ateliers croisés:

- Régulation BE
- Pénétration des matériaux bio-sourcé
- Développement de la chimie verte



# Calendrier

Étape	Calendrier
Passation marché recrutement prestataire (AMO)	Avril à juillet 2016
<i>Élaboration projet de SRB : diagnostic</i>	<i>Septembre 2016 à février 2017</i>
<i>Élaboration projet de SRB : scénarios, orientations, plan d'actions</i>	<i>Février à mai 2017</i>
<i>Arrêt du projet et rapport évaluation environnementale</i>	<i>Juin 2017</i>
<i>Avis autorité environnementale</i>	<i>Septembre 2017</i>
<i>Consultation du public</i>	<i>Octobre à décembre 2017</i>
<i>Actualisation du document final</i>	<i>Janvier 2018</i>
<i>Approbation par le Conseil régional</i>	<i>Février 2018</i>
<i>Approbation par la Préfecture de Région</i>	<i>Mars 2018</i>